



« Révolutionnaire » et « extraordinaire »

Deux adjectifs devenus des synonymes politiques dans les discours prononcés à la Convention nationale

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Éloquences révolutionnaires et traditions rhétoriques \(XVIII^e et XIX^e siècles\)](#)

Auteur : Biard (Michel)

Résumé : Connaisseurs de l'Histoire antique, les conventionnels n'ignoraient pas la phrase de Cicéron *Salus populi suprema lex esto*, tout comme ils avaient lu divers ouvrages susceptibles de justifier le recours à l'extraordinaire. Proposer, agir, épurer « révolutionnairement » devinrent autant de formules récurrentes dans la rhétorique d'Assemblée ou dans les courriers des représentants en mission, préparées en amont par diverses réflexions qui assimilaient déjà les adjectifs « extraordinaire » et « révolutionnaire ».

[Lire un extrait](#)

Pages : 127 à 138

Collection : [Rencontres](#), n° 560

Série : Le dix-huitième siècle, n° 41

Thème CLIL : 4027 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Lettres et Sciences du langage

-- Lettres -- Etudes littéraires générales et thématiques

EAN : 9782406141365

ISBN : 978-2-406-14136-5

ISSN : 2261-1851

DOI : 10.48611/isbn.978-2-406-14136-5.p.0127

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 11/01/2023

Langue : Français

Mots-clés : Salut public, gouvernement révolutionnaire, état d'exception, lois, Thermidor

[Afficher en ligne](#)